



VILLE DE BLANZNY

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE

Année 2018 / 2019



IDENTITE DE LA STRUCTURE

✚ Collectivité porteuse du projet : VILLE DE BLANZY

✚ Commune concernée : BLANZY

✚ Compétences :

Scolaire

Péri-scolaire (matin, midi, soir)

Péri-scolaire (mercredi)

✚ Pilotage et coordination

Hervé Mazurek

03.85.68.00.99

Email : mairie@blanzy71.fr

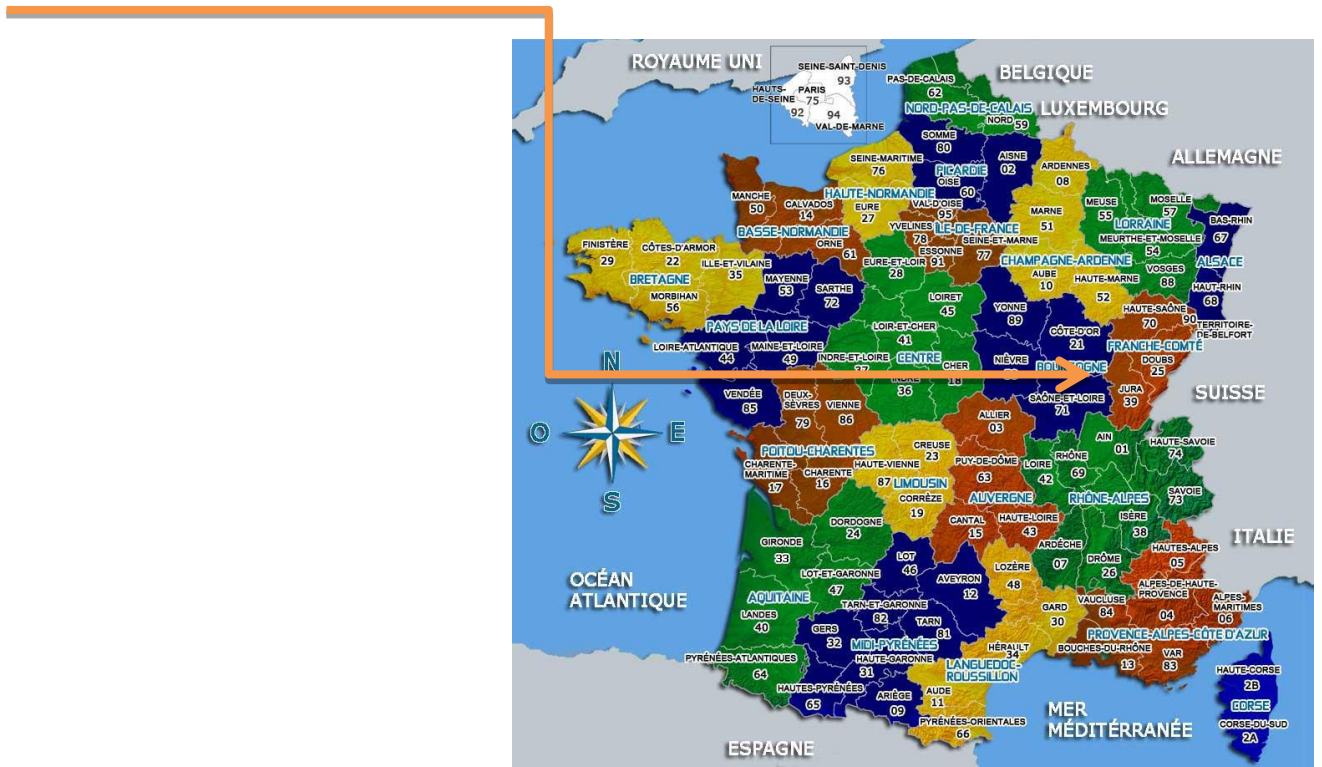
PREMIERE PARTIE
LE CONTEXTE DU PEDT

I. LE BASSIN DE VIE

1. La CCM

📍 Situation

Située au sud de la **Bourgogne**, la Communauté Urbaine Creusot Montceau regroupe 34 communes et compte 97000 habitants. Le territoire bénéficie d'une position géographique centrale, confortée par une gare Tgv qui la place à 1h20 de Paris et 40 mn de Lyon, ainsi que par la proximité de l'autoroute A6.



Le territoire de la Communauté Urbaine Creusot Montceau en **Saône-et-Loire**.



Les communes de la Communauté Urbaine Creusot Montceau



- 34 communes
- 97 000 habitants
- 742 km² de superficie
- Un bassin de 35 000 emplois
- Plus de 3 200 entreprises
- 17 zones d'activités
- 130 km de fibre optique
- 1 700 étudiants
- Près de 1 million de voyageurs à la gare TGV
- 4 salles de spectacle et 1 écomusée

✚ Présentation

Premier pôle industriel entre Paris et Lyon, le territoire de la communauté urbaine a réussi à préserver l'outil et les savoir-faire issus de la Révolution industrielle pour développer l'industrie du XXI siècle. Tout en restant principalement fondées sur la production et des secteurs d'activité appartenant souvent à l'industrie lourde, les entreprises du territoire sont aujourd'hui fortement orientées vers l'innovation, la recherche et le développement pour s'adapter aux marchés d'aujourd'hui. Creusot Montceau est aujourd'hui souvent cité en exemple d'une ré industrialisation réussie. De grands groupes industriels internationaux y sont implantés tels Areva, Michelin, Snecma (groupe Safran) mais aussi Leboncoin.fr, Web help et un tissu dense de PME.

Creusot Montceau est également le deuxième pôle universitaire de Bourgogne avec 1700 étudiants répartis dans 5 établissements et proposant ainsi plus de 30 formations. Véritable porte d'entrée pour une université de proximité, le Campus Sud Bourgogne dispense également au travers de ses formations et de ses laboratoires de recherche, un enseignement de qualité, voire d'excellence.

En bordure du Morvan et du Charolais, le territoire Creusot Montceau dévoile une campagne vallonnée, parsemée de forêts, de lacs et de canaux, dont le canal du Centre. Côté culture, quatre salles de spectacles dont L'Arc, scène nationale, proposent une programmation riche. L'Ecomusée Creusot Montceau permet aussi de partir à la découverte des expositions, animations, ateliers...

✚ Principales compétences exercées

- Développement économique, innovation, économie sociale et solidaire, insertion.
- Enseignement supérieur, recherche, formation.
- Développement numérique.
- Urbanisme, aménagement des espaces publics, habitat, politique de la ville.
- Voirie.
- Prévention, sécurité.
- Propreté.
- Accessibilité.
- Développement durable, plan climat territorial.
- Politique des déchets.
- Eau et assainissement.
- Transports et déplacements.
- Tourisme, patrimoine.
- Coopération territoriale.

Avec la signature d'une convention-cadre en janvier 2018, Creusot Montceau et le Grand Chalon ont officiellement marqué leur volonté d'engager des collaborations, notamment dans les domaines du développement économique et de l'aménagement numérique.

✚ D'autres points forts de la CCM

- Une agence d'urbanisme.
- Des réseaux de fibre optique reliés.
- Un village des sciences.
- L'association AGIRE qui a pour objectif de mettre en œuvre et de coordonner les actions d'insertion, de formation, d'accueil et d'orientation sur le territoire.
- Des efforts pour renforcer l'attractivité des centres villes.
- Développement du parc Coriolis à Montchanin (plateforme logistique de Lidl).
- Soutien à la modernisation commerciale et au commerce rural.
- Déploiement du haut débit.
- Soutien à la création et la rénovation de logements (dont le dispositif Bimby).
- Plan local d'urbanisme intercommunal.
- Nouveaux réseaux urbain et scolaire.
- Développement durable.
- Territoire zéro déchet zéro gaspillage.

2. La Ville de Blanzy

📍 Situation



📍 Présentation

Entre ville et campagne

Située au cœur du département de Saône-et-Loire, entre Morvan et Mâconnais, proche également du Dijonnais, la commune est au carrefour de la RD980, axe touristique reliant Cluny à Autun, et de la RN80 (RCEA), mettant Chalon-sur-Saône à 30 minutes et Dijon à 45 minutes. Son territoire s'étend sur 39.95 km² et fait intégrante de la Communauté Urbaine. La ville est bien desservie ; avec le TER, Blanzy est en effet à environ 10 minutes de la Gare TGV du Creusot-Montchanin qui permet de se rendre à Paris en moins de deux heures, à Lyon en moins d'une heure. Blanzy est traversée par la Bourbince et le canal du Centre, sa halte nautique en fait un point incontournable du tourisme fluvial. Elle est également arrosée par la Sorme dont le barrage d'une capacité de 10 millions de m³, alimente en eau potable le sud de la communauté urbaine Creusot-Montceau. Le lac de la Sorme, plan d'eau artificiel et grand réservoir d'eau potable, permet la pratique de la pêche et l'observation des oiseaux. L'escale nautique est aussi un lieu très apprécié par les promeneurs et habitants de Blanzy qui goûtent au charme de ce site. Les activités agricoles sont toujours présentes sur la commune et la nouvelle coopérative agricole qui verra le jour prochainement témoigne de cette activité. Le fleurissement et les espaces verts sont réalisés et entretenus par le service des espaces verts de la ville et 3 entreprises locales. Un entretien est également assuré par la communauté le Creusot Montceau. Une nouvelle organisation du territoire des voiries communautaires et de la propreté est décidée : le territoire centre dont Blanzy est commune d'appui, regroupe 4 communes environnantes avec un pôle d'agents communautaires géré par un ingénieur qui sera également responsable des services techniques de la ville.

La Ville s'est développée à partir du 19^{ème} siècle, avec l'essor notamment des mines et des verreries. Aujourd'hui, ces industries ont laissé la place à d'autres, telle l'usine Michelin, manufacture de pneumatiques.

Blanzy, ce sont près de 140 artisans, commerçants et entreprises. Les secteurs d'activités se sont diversifiés autour d'une agriculture toujours très présente et la commune s'équipe, s'aménage, pour offrir à ses habitants un cadre de vie conforme à leurs besoins.

Avec le restaurant scolaire.

Les bâtiments hébergeant les 3 restaurants avaient une trentaine d'années. Les différents rapports de la Direction Départementale de la Protection de la Population (DDPP) ont souligné leur vétusté et leur inadéquation aux normes exigeantes des méthodes de travail de type HACCP. En outre, les matériaux de construction utilisés à l'époque ne pouvaient plus répondre au besoin d'économies d'énergies actuel. Ces bâtiments devaient être également restructurés pour devenir totalement accessibles. Le projet de rénovation, s'est appuyé sur un site unique de production et de service, au restaurant d'enfants Lucie Aubrac (avec fermeture du restaurant d'enfants René Picard).

Les travaux ont permis notamment de :

- rénover complètement la cuisine de production conformément aux règles sanitaires : les circulations, notamment, sont repensées permettant ainsi de mettre en œuvre le principe de la marche en avant ;
- rendre les lieux totalement accessibles aux usagers comme aux personnels : à noter ainsi que le projet comprend l'installation d'un ascenseur ;
- rendre le bâtiment économe en énergie : changement des menuiseries, isolation façades, réfection de l'étanchéité.

Le restaurant scolaire est ouvert 5 jours sur 7, 12 mois sur 12 et il accueille :

- les enfants du multi-accueil et des écoles (610 enfants scolarisés et en moyenne 250 repas servis / jour de classe),
- l'accueil de loisirs (mercredis et toutes les vacances).

Le restaurant du foyer logement à la résidence pour seniors accueille, quant à lui, 7 jours/7 pendant toute l'année, 50 résidents par jour. Il fournit également petits déjeuners et collations du soir.

Les atouts: une production en régie par du personnel communal. Blanzly demeure, dans la région, l'une des rares communes de cette taille, à continuer de produire les repas sur place, avec du personnel salarié de la commune. Elle n'a pas rejoint le groupement de commandes formalisé par les communes voisines qui a vocation à acheter les repas préparés par des entreprises de restauration collective. Ce choix politique fort se traduit par :

- une exigence de qualité des produits : utilisation maximale de produits frais avec un service aussitôt après la production,
- une éducation du goût au quotidien, le maintien d'emplois au niveau de la commune : 14 agents titulaires aux restaurants d'enfants (production et service) ; 2 cuisiniers + 3 équivalents temps plein en charge du service au restaurant de la RPA,
- le recours à des produits locaux, en particulier pour la viande, pour la charcuterie et pour les fruits. Ces circuits s'avèrent très satisfaisants notamment pour ce qui concerne la fraîcheur des produits.

Le restaurant René Picard.

Ce bâtiment hébergera en 2019, l'Agence Française de la Biodiversité, l'Office Nationale de la Protection de la faune sauvage et l'association Chrystelle. Le studio de danse déjà présent, sera maintenu en bénéficiant d'une plus grande salle.

Avec le projet de centre technique municipal.

En 2014, la Ville de Blanzly a acheté les bâtiments de l'ancienne coopérative agricole, rue du Stade, pour les transformer en centre technique communal. L'intérêt est de regrouper sur un même site les différents services de la Commune (espaces verts, entretien des bâtiments...), aujourd'hui éclatés, dans un souci d'efficacité. Cette acquisition répond aussi à un objectif de reconquête du centre-ville, de réhabilitation de bâtiments délaissés par le privé.

Avec les aménagements urbains

- Travaux de la RCEA.

Les travaux d'aménagement d'une portion de la Route Centre Europe Atlantique qui doit permettre de faciliter la traversée de la France d'Est en Ouest, démarrent fin 2018 au Nord de Blanzly –tronçon Jeanne-Rose/La Fiolle, avec le passage de la Route Nationale 80 en deux fois deux voies pour s'achever en 2019. La prochaine tranche de travaux, qui concernera notamment la traversée de Blanzly et de Montceau, et prévue à l'horizon 2020, constitue un enjeu majeur pour le territoire de la Communauté Urbaine et pour la Ville de Blanzly.

- Réflexion avec tous les acteurs du territoire (économiques, sociaux, culturels) à l'élaboration d'un véritable projet de ville.

La politique urbanistique actuellement développée sur Blanzly s'appuie sur une étude menée en 2015 par un cabinet d'architectes lyonnais. Ce dernier avait conduit une étude de territoire qui s'est constitué comme le fondement de toutes les décisions qui ont été prises. La rue Jean Monnet est ainsi définie comme une rue principale laissant le centre-bourg plus paisible et convivial.

Avec la sécurité : vidéo protection et prévention.

Le dispositif de vidéo protection blanzinois, défini lors de la commission municipale du 9 septembre 2014, et élaboré en concertation avec le correspondant de la DDSP, le Major CHACON et le Commissariat de police de Montceau-les-Mines, a conduit à installer une caméra dans les secteurs de la commune qui sont l'objet d'incivilités. Cette caméra est mobile et déplacée en fonction d'événements nécessitant une vigilance accrue.


Avec le projet de construction de locaux destinés à des professionnels de santé au centre ville.

Avec l'ouverture d'un cabinet médical (rénovation des bains douches)

Avec les travaux d'accessibilité du musée de la mine, du Ccas et du rez-de-chaussée de l'hôtel de ville. Et en 2019 du multi-accueil et du centre social / maison de quartier.

D'autres points à souligner.

- Revitalisation de l'usine Michelin avec créations de nouveaux emplois et ouverture du restaurant d'entreprise.
- Aboutissement du lotissement des Curtils avec des constructions portées par la Ccm.
- Création du lotissement du Bois Boulay avec des constructions privées.
- Création d'une quinzaine de constructions rue du Bois des Ranches.
- Finalisation des extérieurs de la Maison Marie Pape-Carpantier et aboutissement des travaux sur l'aile Est afin d'y installer la toute petite section de maternelle (ouverte en septembre 2016).
- Rachat du foyer logement seniors Jean Rostand (qui appartenait à Viléo).
- Avancement du haut-débit (en lien avec la Ccm).
- Installation de nouvelles entreprises..
- Installation de l'Ifsi au lycée Claudie Haigneré.
- Aménagement de la halte nautique.
- Poursuite des efforts au niveau de l'éclairage public (économies),
- Création d'une direction des affaires culturelles (regroupant le service communication, la médiathèque, l'Epn, l'école de musique).
- Développement du festival Blanzly en mars et valorisation des quartiers,
- Valorisation des expositions intercommunales.
- Maintien de la dynamique associative.

 Blanzly, une ville tournée vers l'humain

Blanzly comptait 6957 habitants au recensement de 2014. La qualité de vie, le maillage des services et une politique autour de l'enfance, de la jeunesse et de la famille très présente, continuent de susciter l'attractivité auprès des jeunes ménages, en particulier venant des villes voisines

Depuis le début des années 70, la Commune de Blanzly s'est engagée résolument dans une politique sociale forte, notamment en faveur de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse. En dehors du temps scolaire, elle propose différentes formules d'accueil, que ce soit pour les tout-petits, les enfants et les jeunes. La Ville de Blanzly pense également à ses aînés avec le foyer-logement Jean Rostand. En offrant un véritable espace éducatif mais aussi de loisirs, des espaces adaptés et des personnels qualifiés, la Municipalité veille à satisfaire au mieux les besoins des familles au travers de ses différents équipements

Des équipements phare

La Maison Marie Pape-Carpantier qui a ouvert ses portes début 2012. Elle est située dans le quartier des Rompois (à proximité de l'école maternelle Lucie Aubrac), au sein des locaux d'une ancienne école. Elle regroupe plusieurs services jusqu'alors localisés à différents endroits de la commune :

- le multi-accueil petite-enfance,
- le relais assistants maternels,
- une plateforme familles gérée par le centre social qui offre un lieu d'accueil, d'écoute, d'échanges et d'informations aux familles sur les questions liées à l'exercice de la parentalité,
- et depuis septembre 2016, la toute petite section de maternelle.

Le Centre social

Les services enfance et jeunesse de la Ville de Blanzly sont gérés par le Centre social agréé par la Caisse d'Allocations Familiales de Saône et Loire. La Maison de Quartier, implantée au cœur du quartier des Rompois, est le bâtiment principal du Centre social.

- L'accueil de loisirs fonctionne pendant toute l'année en périscolaire. Pendant les vacances, on y accueille les enfants en distinguant les 3/6 ans et les 6/11 ans. A noter l'existence d'un deuxième site d'accueil de loisirs en centre-ville.
- Le secteur Jeunes : accueil jeunes en semaine et pendant les vacances, camps lors des vacances, actions de prévention "rue", accueil de jeunes.

Le Centre social gère aussi les services suivants :

- actions familles : plateforme familles avec le soutien à la parentalité, animation et vie sociale, insertion professionnelle, insertion par l'économie, temps libre des familles, prévention santé, vestiaire d'urgence.
- activités sportives et culturelles adultes,
- services aux habitants : permanence d'assistants sociaux, du Spip, d'un travailleur social CAF et d'aide aux écrits.

Le Foyer-logement seniors Jean Rostand

Il s'agit d'un logement-foyer non médicalisé. Il est géré par le Centre Communal d'Action Sociale de Blanzly, présidé par le Maire. Le bailleur VILLEO était propriétaire du bâtiment jusqu'au rachat par la ville en 2017.

Plusieurs structures d'éducation spécialisée, un lycée professionnel, complètent cette offre de services.

II. LES ACTEURS DU PEDT

1. Les écoles

	Rompois		Centre-ville			
	Ecole élémentaire Lucie Aubrac		Ecole Jean Régnier			Ecole René Picard
	Maternelle	Elémentaire	Maternelle Jean Régnier	Maternelle Charbonnière	Elémentaire	Elémentaire
Nombre total de classes	5	9	2	3	5	4
Nombre total d'enfants	103	208	50	64	121	89
Nombre d'enfants par classe	22 et pour la TPS 15	24/25 et Ulis 11	25	20/24	23/25	19/26

2. L'offre périscolaire

Le centre social

La structure de la politique Enfance Jeunesse blanzynoise s'organise autour de deux axes, l'harmonisation territoriale et la qualité d'accueil. L'offre périscolaire, composante forte de ces orientations, doit donc regrouper des temps et des espaces de détente et conviviaux permettant à chaque enfant de bénéficier d'un repas équilibré, d'activités ludiques, culturelles et sportives. Moments privilégiés pour les enfants, ils se constituent également en supports d'apprentissages complémentaires à ceux de la famille et de l'école.

▪ L'Accueil de Loisirs

L'Accueil de Loisirs organisé par la ville de Blanzly et développé par le centre social municipal, s'adresse à des enfants blanzynois, scolarisés, de 3 à 12 ans; l'accueil des enfants à besoins spécifiques est réalisé mais de manière occasionnelle.

L'Accueil de Loisirs, mis en œuvre par une équipe d'animateurs diplômés, est organisé sur deux sites distincts de la ville de Blanzly :

- au quartier des Rompois (accueil pour les enfants en maternelle et en primaire), ouvert toute l'année, fermé une semaine à Noël,
- au centre-ville (accueil pour les enfants en maternelle et en primaire), fermé en été, également sur les petites vacances (durant les petites et grandes vacances, l'accueil de loisirs est regroupé sur un site unique, aux Rompois, de même que le mercredi depuis 2016).

Lieux d'éducation, d'apprentissage, de plaisirs, l'Accueil de Loisirs doit permettre à chaque enfant de passer des moments qui lui permettront de grandir en se confrontant à l'autre, à ses propres représentations. Le brassage culturel et social est un vecteur du «vivre ensemble» et permet de promouvoir l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité. Il s'agit d'accompagner les individus dans leur parcours vers l'autonomie en attachant une attention permanente à la mise en œuvre et à la valorisation des notions de respect, de tolérance, de responsabilité et en permettant l'accès aux loisirs pour tous. Divers champs d'exploration sont privilégiés et s'ouvrent naturellement au partenariat autour d'actions culturelles, d'actions sportives et de bien-être mais également d'actions citoyennes.

L'équipe s'applique également à valoriser le lien avec les familles. Le rôle des parents comme premiers éducateurs de leurs enfants reste un fondement du travail de l'équipe d'animation. La participation des familles et la prise en compte de leurs propositions, souvent reflet de la situation familiale ou sociale, prennent une place importante dans le choix des actions. Il s'agit de soutenir l'implication des familles dans la construction des loisirs tout en conservant aux professionnels le rôle d'accompagnement et de soutien. La communication et le partage du mode de vie permettra aux enfants/parents/animateurs, une évolution et un épanouissement de chacun.

L'aide aux devoirs

▪ Accueil des enfants.

D'Octobre 2018 à février 2019:

- ✓ Accueil des CP/CE1 : 2 soirs par semaine par site :
 - Site écoles René Picard et Jean Régnier : lundi et mardi.
 - Site école Lucie Aubrac : jeudi et vendredi .

De Mars à juillet 2019:

- ✓ Accueil des CP/CE1 : 1 soir par semaine par site
 - Site écoles René Picard et Jean Régnier : lundi.
 - Site école Lucie Aubrac : jeudi.
- ✓ Accueil des CE2/CM1/CM2 : 1 soir par semaine par site
 - Site écoles René Picard et Jean Régnier : mardi.
 - Site école Lucie Aubrac : vendredi.

▪ Les trajets.

Pour l'école Jean Régnier :

- les enfants sont pris en charge à 16h30 à la sortie de l'école, au portail, par la référente et se rendent à pied à la salle sous le porche de l'école René Picard. (Si la météo le nécessite, il est possible d'utiliser ponctuellement le minibus du centre social).

Pour l'école René Picard :

- les enfants sont pris en charge à la sortie de l'école à 16h30, au portail, par la référente, et attendent les enfants de l'école Jean Régnier dans la salle du porche.

Pour l'école Lucie Aubrac :

- Les enfants sont pris en charge à la sortie de l'école à 16h30 au portail de l'école par la référente et sont conduits dans les salles. Cela permet de voir les enseignants, de voir les parents, de créer un sas le temps du trajet (même s'il est court) et cela donne une lisibilité à l'action.

- Les horaires.

Les enfants inscrits à l'aide aux devoirs sont pris en charge dès la fin de la classe à 16h30.

De 16h45 à 17h, les enfants bénéficient d'un goûter (fourni par le restaurant scolaire). L'aide aux devoirs a lieu dans les salles de 17h à 18h (si les enfants ont terminé avant, il sera proposé des jeux éducatifs ou de vérifier d'autres centres d'intérêt mais en recherchant toujours la consolidation des apprentissages et des méthodologies de travail).

Après 18h, les parents viennent chercher leur enfant ou ce dernier est dirigé vers l'accueil de loisirs par les référents. Les parents ne peuvent venir chercher les enfants avant 18h (sauf exceptions). Un lien sera à rechercher avec les parents via la plateforme familles.

✚ *A noter : un règlement de fonctionnement est établi et discuté avec les enfants et les parents.*

- Tarif.

10€ par trimestre.

- L'équipe : deux référentes dont l'animatrice Familles.

Suivant les effectifs, un appel aux bénévoles peut être nécessaire (association ou habitants désirant s'investir)

Les restaurants d'enfants et la pause méridienne.

La ville de Blanzly dispose d'un restaurant d'enfants avec un site de production implanté sur le quartier des Rompois et la mise en place de deux services. L'équipe présente de 8 heures à 17 heures confectionne et sert les repas sur place, en privilégiant les produits frais.

Le restaurant est ouvert 4 jours en fonctionnement avec les écoles (11h30/13h30), les animateurs du centre social sont également présents entre 11h30 et 13h45, en renfort de l'équipe. Le mercredi : le restaurant fonctionne avec l'accueil de loisirs (12h/13h30).

La pause méridienne devrait faire l'objet d'un projet plus construit avec les équipes d'animation et de restauration afin de donner à ce temps sa véritable dimension éducative.

3. L'offre périscolaire du mercredi

L'accueil de loisirs enfants

Entre construction de l'enfant, promotion de l'accès aux loisirs pour tous et exigence de contenus, le mercredi est un temps qui offre aux enfants une multitude de choix et de découvertes.

L'accueil de loisirs adolescents

Le secteur Jeunes de Blanzly met en place un accueil de loisirs les mercredis en direction des jeunes blanzinois âgés entre 11 et 17 ans. Un large programme d'activités et de sorties leur est proposé ainsi que des pratiques sportives sur les équipements municipaux (COSEC, gymnase de la Verrerie, terrains de tennis...).

A travers ces propositions, l'équipe d'animation crée le contact avec certains jeunes pouvant être en difficulté (sociale, scolaire, comportementale...) et se met ainsi en position de mettre en place un véritable accompagnement au cas où celui-ci deviendrait nécessaire. L'accueil de loisirs adolescents, c'est donc :

- constituer un espace de dialogue, d'échange et de rencontre entre les jeunes mais aussi avec les animateurs,
- faire naître et soutenir les initiatives des jeunes,
- développer les pratiques sportives et initier à de nouvelles disciplines,
- découvrir des événements et des pratiques culturels.

4. L'offre extra-scolaire

Les activités extrascolaires sont souvent recommandées. Selon leur nature, elles peuvent favoriser la socialisation et l'esprit d'équipe, l'apprentissage de règles ou encore le développement psychomoteur de l'enfant. Mais une activité extra-scolaire doit avant tout être attractive et permettre d'apprendre avec du plaisir.

La Ville de Blanzly propose un panel d'activités.

L'école de musique municipale

L'école de musique fonctionne avec une équipe d'une vingtaine de professeurs, et accueille près de 150 élèves, enfants et adultes. De 4 à 7ans, les enfants suivent des cours d'initiation. A partir de 7 ans, ils suivent des cours de formation musicale 1h15 à 1h30 par semaine. Il s'agit d'alphabétisation musicale avec lecture et écriture. Concernant l'étude de l'instrument, un vaste choix s'offre aux enfants : la famille des percussions, des bois, des cuivres, le tambour, l'accordéon, la guitare, le piano. Au terme d'une ou deux années d'étude instrumentale, les enfants peuvent intégrer les rangs de l'orchestre junior, formation d'ensemble impliquée sur la ville (concert public à l'espace de vie et d'animation, concert d noël, remise des prix..).

La bibliothèque/médiathèque

La bibliothèque « Françoise Giroud » de Blanzly s'étend sur 900 m2. Elle est intégrée à l'Espace Culturel François Mitterrand a ouvert ses portes en novembre 2003. Adapté à la configuration du terrain, le bâtiment s'élève sur deux niveaux. Le niveau supérieur est celui d'une vaste place publique permettant l'accès principal à la bibliothèque. Pas de rupture brutale entre l'extérieur et l'intérieur, la lumière naturelle traversant de part en part ce vaste volume étiré en longueur. Banque d'accueil, locaux de service, salle de l'heure du conte précèdent un espace plus haut accueillant sans cloisonnement les secteurs adultes, enfants et multimédia et ouvrant largement sur un jardin. Le niveau inférieur correspondant au rez-de-jardin, dispose d'une salle d'animations/expositions pour la bibliothèque d'environ 140m2 ainsi qu'un auditorium de 225 m2 réservé aux répétitions de l'harmonie municipale. Toute de bois vêtue, chaleureuse comme une vaste cabine de bateau avec ses petites ouvertures, la salle de l'heure du conte offre aux jeunes blanzinois la possibilité de s'évader en histoires. Les personnes à mobilité réduite ne sont pas oubliées et bénéficient également des services de la bibliothèque puisqu'un prêt de livres est effectué directement à la Résidence pour personnes âgées Jean Rostand (et portage à domicile). Le volet médiathèque complète l'offre.

La bibliothèque de Blanzly ne se veut pas un simple lieu destiné à l'emprunt de livres ; elle est un lieu d'animations, d'expositions (les salles du rez-de-chaussée en témoignent), elle est un espace de rencontres, d'ouverture et de passerelles avec les écoles, le centre social, les établissements d'accueil spécialisé sur la ville, le relais assistants maternels, les assistantes maternelles de la crèche. Outil au service du lien social, espace d'interculturel et d'intergénérationnel, lieu de partage et s'appuyant sur les événements qui rythment la vie des blanzinois (culture, prévention...), ce bel équipement contribue aux maillages des services, à la cohérence des options portées par la municipalité. Ainsi, un service pour les personnes âgées ayant des difficultés à se déplacer, soit du fait de leur âge avancé ou d'un handicap est proposé avec le portage à domicile. Une fois par mois, le jeudi après-midi, une employée à la bibliothèque se rend au domicile des personnes qui le demandent, avec un choix très varié de livres, en gros caractère ou pas, de revues ou de CD.

Espace éducatif et d'apprentissage, cet équipement vient naturellement trouver sa place dans le cadre de la mise en place de la réforme des rythmes éducatifs. En effet, il s'agit dès le plus jeune âge de donner l'habitude d'emprunter des livres, de le toucher, de le feuilleter, de le parcourir, de le lire et de l'aimer. Aimer lire seul ou en groupe, apprendre avec ses parents, partager un moment de lecture en famille, des apprentissages à conforter dans le cadre de la réforme (en lien avec les projets d'établissements des écoles).

Avec une consultation informatique sur place du catalogue de la bibliothèque, un partenariat avec la bibliothèque départementale de Saône-et-Loire et une ouverture du lundi au samedi, la bibliothèque-médiathèque de Blanzly s'inscrit dans une dynamique culturelle et éducative forte.

L'EPN

Inauguré en 2011, il est un lieu pour tous qui permet un accès public à internet et aux outils multimédia (8 postes informatique pour la bureautique, la messagerie, différents logiciels, y compris de jeux), pour de l'initiation et du perfectionnement. Un abonnement mensuel et un tarif à la demi-journée. La Communauté Urbaine a financé sur le volet investissement, cet outil au service des habitants.

L'accueil de loisirs

Des vacances organisées autour d'une thématique, 2 séjours par mois l'été, des sorties, des spectacles pour tous les âges, des soirées familles et de animations de quartier, l'équipe du centre social, renforcée par des jeunes animateurs vacataires, s'efforce de proposer un programme varié et de qualité.

L'accueil de jeunes : Espace Jeunes

L'Espace Jeunes « Les Sauvageons » situé au centre-ville de Blanzly, possède une surface de 160 m² (salle musique/danse, salle d'activités, salle informatique, salle vidéo, foyer d'accueil et bureau). Sa capacité d'accueil est de 100 personnes avec une ouverture en après-midi, en soirée le mercredi, le vendredi et le samedi. Les animateurs sont présents pour animer ce lieu : activités ludiques, accompagnement autour des devoirs, suivis éducatifs, mise en place de projets collectifs et proposition d'activités et de sorties.

Il constitue un lieu de vie central pour la jeunesse blanzynoise et permet de développer la vie sociale et culturelle. C'est également un espace de dialogue, d'échanges et de rencontre qui facilite :

- l'accompagnement vers la vie active avec la mise en place de suivis éducatifs,
- l'accompagnement autour du travail scolaire,
- des actions de prévention et d'information,
- le développement de projets individuels ou collectifs et le soutien aux initiatives des jeunes,
- la découverte de pratiques et d'événements culturels.

Le fonctionnement en soirée les fins de semaine offre aux jeunes la possibilité de se réunir dans ce lieu d'accueil (plus adapté que les halls d'immeubles et les abris bus) et de pouvoir échanger avec des adultes référents autour de projets collectifs ou individuels. Enfin, l'Espace Jeunes est aussi la base de lancement de tous les projets Jeunes développés.

Les associations

Forte de plus de 80 associations dans des domaines variés, Blanzly propose une diversité d'activités culturelles et sportives, qui viennent renforcer et compléter les actions municipales.

III. LA MISE EN ŒUVRE DU PEDT

1. L'organisation de la semaine.

	Lundi	Mardi	mercredi	Jeudi	vendredi
7h/8h30	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	7h/12h Accueil de loisirs / accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire
8h30/11h30	Temps scolaire	Temps scolaire		Temps scolaire	Temps scolaire
11h30/13h30	Pause méridienne	Pause méridienne	12h/13h30 déjeuner	Pause méridienne	Pause méridienne
13h30/16h30	Temps scolaire	Temps scolaire	13h30/19h Accueil de loisirs / accueil périscolaire	Temps scolaire	Temps scolaire
16h30/19h	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire		Accueil périscolaire	Accueil périscolaire

2. Les locaux

Le temps périscolaire est organisé sur deux sites le lundi, mardis, jeudi et vendredi :

- au quartier des Rompois Maison de quartier (accueil pour les enfants en maternelle et en primaire), ouvert toute l'année, fermé une semaine à Noël,
- au centre-ville Loisirs centre René Picard (accueil pour les enfants en maternelle et en primaire), fermés en été, également sur les petites vacances (durant les petites et grandes vacances, l'accueil de loisirs est regroupé sur un site unique, aux Rompois).

Le mercredi, il est organisé sur un seul site au Rompois. Pour cette journée, d'autres locaux sont mis à disposition de l'accueil de loisirs (selon un calendrier vu avec les autres services et associations ou selon des besoins spécifiques) : cosec, gymnase de l'école élémentaire Lucie Aubrac, gymnase de le Verrerie, salle polyvalente du multi-accueil à la Maison Marie Pape-Carpantier, salle de sieste (ponctuellement aménagée en salle d'activités) au rez-de-chaussée de l'école élémentaire Lucie Aubrac.

Les enfants et les jeunes bénéficient également des locaux des associations avec lesquelles une collaboration est installée : Dojo par exemple.

SECONDE PARTIE
UNE AMBITION EDUCATIVE
PARTAGEE

I. LES FONDEMENTS EDUCATIFS

1. Les valeurs éducatives

- L'enfant est un individu à part entière auquel la communauté éducative reconnaît des droits particuliers, en tenant compte de ses spécificités et de ses besoins. Il s'agit de le respecter et de le protéger pour lui permettre d'évoluer, de jouer, d'apprendre, de découvrir, de rencontrer, d'expérimenter dans un contexte favorisant sa confiance, sa sécurité, sa santé. La communauté éducative s'attache donc à favoriser son épanouissement et son bien-être.
- La vie sociale, y compris au sein de la famille, est le principal vecteur éducatif de l'enfant qui se construit au contact d'autrui. Il s'agit d'intégrer les codes sociaux et culturels communs qui permettent le « vivre ensemble » autour des valeurs de tolérance, de solidarité, d'entraide et de responsabilité.
- La communauté éducative doit guider l'enfant vers un avenir qu'il se construit, en autorisant le rêve, l'erreur, et le doute. Elle doit lui donner la possibilité d'accès à la connaissance, aux savoirs, la capacité à expérimenter des limites, à découvrir pour choisir. Elle doit lui fournir un espace éducatif et citoyen rassurant, l'invitant au développement de l'esprit critique, éveillant sa curiosité et ouvrant son regard sur le monde.

2. Les principes éducatifs

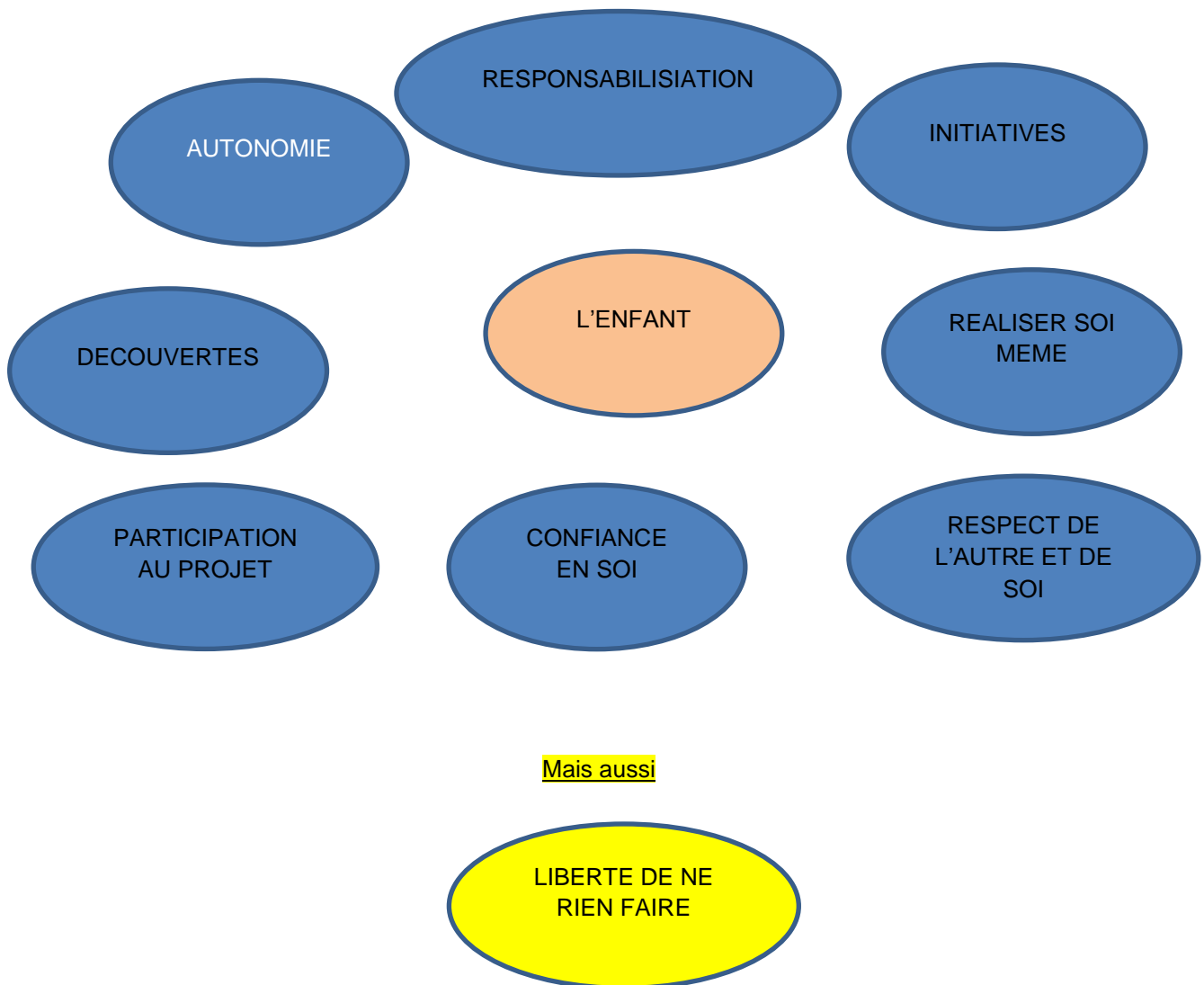
- L'action éducative blanzynoise s'inscrit dans une volonté de permettre à tous de bénéficier du champ éducatif, quelle que soit sa situation.
- L'action éducative doit favoriser la découverte de l'autre et l'expérimentation par tous des relations d'entraide, de solidarité et de soutien.
- Elle doit donc faciliter la prise d'initiatives et la découverte dans un objectif de valorisation des individus, d'apprentissage de la confiance au travers la valorisation des compétences de chacun.
- La dimension sociale et collective est un élément majeur de l'expérience éducative. L'intégration de valeurs liées à la tolérance et à la citoyenneté découle d'expériences vécues positivement. Cet apprentissage participe à la capacité d'émancipation, à la faculté de créer des liens sociaux.
- L'action éducative implique de nombreux acteurs qui portent des valeurs qui leur sont propres. Par leurs actions, ils modèlent le paysage éducatif local. Dans un objectif d'efficacité et de cohérence, il s'agit alors de partager des analyses, des expériences et de mobiliser les forces sur des enjeux communs. Il ne s'agit pas d'unifier et de standardiser les propositions mais de les articuler pour que la diversité soit une richesse.

II. LES OBJECTIFS EDUCATIFS PARTAGES

1. La communauté éducative

- Garantir la continuité éducative et viser la réussite scolaire de tous en
 - ✓ assurant la continuité, la complémentarité et la cohérence des différents champs éducatifs, à travers une coopération renforcée des acteurs,
 - ✓ en renforçant la communication avec les parents et en favorisant les échanges avec les autres acteurs de l'éducation.
- Consolider pour tous les enfants une offre éducative de qualité permettant leur développement et leur épanouissement en
 - ✓ favorisant l'accès à l'offre éducative, à la culture et aux loisirs pour tous,
 - ✓ confortant une offre éducative respectant les rythmes de l'enfant,
 - ✓ poursuivant la pratique d'activités éducatives permettant le développement de nouvelles compétences et la responsabilisation des enfants,
 - ✓ en promouvant la santé et le bien-être des enfants dans les actions éducatives.
- Développer le savoir vivre ensemble pour faire de la commune un territoire solidaire et respectueux en :
 - ✓ contribuant à l'apprentissage à la vie citoyenne et éduquer à l'environnement et au développement durable,
 - ✓ soutenant le partenariat avec les associations et les habitants ressources et le lien intergénérationnel.

LES MOTS CLES



2. Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs (Voir ci-dessous)

Objectif généraux	Objectifs intermédiaires	Objectifs opérationnels		Exemples d'animations ou activités proposées	Partenaires
Vivre ensemble au centre de loisirs : savoir vivre-ensemble et savoir être pour vivre-ensemble.	Partager ensemble des activités.	Vivre ensemble sereinement des activités, des situations de jeux.	Apprendre à perdre sans colère. Apprendre à gagner sans écraser. Apprendre à coopérer pour gagner. Apprendre à élaborer des stratégies collectives de jeux.	Des grands jeux de coopération Des après-midi jeux de société Des activités sportives par équipe	CNFPT Association EPICEA Multi accueil RPA Accueil de jeunes Accueil de jour Associations sportives et culturelles
		Trouver sa place dans le groupe et respecter celle des autres.	Apprendre à partager des espaces de jeux ou d'objets. Apprendre à négocier, à faire respecter ses droits et respecter ceux des autres.	Définir les attitudes et les comportements souhaités	
		Vivre des projets.	Apprendre à agir collectivement (collecter des idées, discuter, décider, réaliser...) Apprendre à prendre sa part de responsabilités dans une action collective (accepter que son idée ne soit pas majoritaire).	Organiser une collecte alimentaire pour le CCAS Organiser une collecte de vêtements pour Emmaüs Participation au défi challenge des pièces Jaunes	
	Accepter les différences.	Apprendre à accepter les différences au quotidien.	Racisme / Relation filles-garçons/ Handicaps/Mixité sociale/ Entre générations	Echanges passerelles avec l'AJ et le multi Rencontre avec la Résidence en autonomie Rencontre avec l'Accueil de jour	Plateforme familles
	Gérer les conflits.	Apprendre à gérer ses émotions. Apprendre à gérer un conflit	Apprendre à percevoir / à maîtriser/ à exprimer. Définir les formes d'intervention selon les âges et les activités (projets d'enfants, participation, comment donner la parole, comment prévenir un conflit, comment régler le conflit, comment doit se passer un repas...)	<u>Définir l'accompagnement formatif des équipes afin de leur donner les outils nécessaires</u> Jeux sur les émotions Etablir des documents ressources	
	Développer la confiance en soi.	S'affirmer individuellement /Développer une image positive de soi/ Apprendre à ne pas écraser les autres / Encourager la bienveillance.		Bilan de la journée positif donné aux parents Valoriser, encourager, motiver les enfants à travers des activités créatives et de bricolage	
	Apprendre à communiquer.	Savoir prendre la parole, donner son avis. Savoir débattre tout en restant à l'écoute. Savoir accepter la parole de l'autre. Savoir garder une trace écrite pour s'y référer.		Donner la parole et écouter lors des repas, goûter, Petit déjeuner en famille Débats philo Voter pour des activités	
Vivre avec des règles	Comprendre la nécessité et l'utilité des règles. Participer à l'élaboration et à l'évolution de règles de vie en collectivité.		Etablir un règlement intérieur avec les enfants		
Etre en vacances	Partir à la découverte	Vivre de nouvelles aventures Visiter notre région, voyager Sortir, s'aérer, se balader Favoriser les sorties culturelles		Proposer des activités extérieures, nouvelles, de jeux entre copains Musée, découverte du patrimoine, Cinéma, spectacles Cabane dans les bois, course d'orientation, randonnée nature, vélos...	
	Se sentir dépayser	Changer du quotidien/casser la routine Vivre des choses insolites Partir en vacances		Accueil jusqu'à 10h, décorer les locaux, Proposer des activités qui changent de l'ordinaire Mini camps / Sortie baignade en lac	
	Se reposer	Prendre le temps, ne rien faire, choisir selon ses envies, flâner		Respecter le rythme des enfants et leurs envies	

3. Le projet pédagogique de l'accueil jeunes

Depuis de nombreuses années, le secteur Jeunes investit tous les temps de vacances scolaires ainsi que les mercredis après-midis afin de proposer aux jeunes blanzynois un lieu d'accueil et un programme varié d'activités et de sorties dans le cadre de l'action « Accueil Jeunes ».

Le public concerné par cette action

Orienté vers tous les jeunes blanzynois, filles et garçons âgés entre 11 et 17 ans, l'engagement de l'équipe revêt un caractère prioritaire sur les quartiers des Rompois, de la Cité Léon Blum et Jean Jaurès. L'effectif des jeunes touchés par cette action avoisine les 100 personnes en été et dépasse régulièrement les 50 pour les petites vacances.

L'encadrement

La responsabilité de l'accueil est assurée par un personnel qualifié. Lors des périodes de vacances scolaires, l'équipe d'animation du secteur Jeunes est épaulée par de nombreux animateurs occasionnels. En effet, l'habilitation Accueil de Loisirs qui a été obtenue permet à des jeunes blanzynois de participer à l'animation des groupes tout en validant leur stage pratique BAFA.

Lieu d'implantation de l'action

L'Espace Jeunes situé au centre-ville représente le lieu d'implantation de l'Accueil Jeunes. Les mercredis après-midis en temps scolaires et pour toutes les vacances cette action est basée sur cet équipement. D'autres lieux sont utilisés pour la tenue d'activités sportives : Cosec des Rompois, gymnase de la Verrerie, terrains de tennis par exemple.

Contenu et déroulement de l'action

Durant les vacances scolaires.

- Les matinées peuvent être consacrées à la tenue de stages variés : tennis, photo, multisport... Sur une durée hebdomadaire et par période quotidienne pouvant être d'une à deux heures (entre 10h30 et 12 h), ils permettent de proposer à un groupe restreint (environ une dizaine de jeunes), une initiation à des pratiques sportives ou culturelles.
- En ce qui concerne les après-midi (de 14 h à 18 h), les moyens conséquents mis en œuvre (en encadrement et locaux ainsi qu'en terme financier) permettent d'établir, en tenant compte des idées exprimées par les jeunes :
 - un véritable programme sportif (rencontres, tournois, initiations...),
 - un planning « découverte et culture » reposant sur des sorties diverses (spectacle, découverte de grandes villes, sports à sensations...),
 - un large éventail d'ateliers proposant des activités variées (arts plastiques, jeux de coopération, ateliers vidéo et photo...).
- Les soirées sont également investies, souvent au rythme de deux par semaine. Elles sont l'occasion de sorties récréatives (cinéma...), mais aussi de moments conviviaux partagés autour d'un repas. Par ailleurs des journées et soirées « événementielles » peuvent être proposées plusieurs fois dans l'année (Barbecue-Concert...) par le secteur Jeunes à destination de toute la population blanzynoise afin de créer des occasions de rencontres intergénérationnelles.

Il faut cependant remarquer que l'Accueil Jeunes peut être simplement l'occasion de discuter autour d'un café ou d'interpeller les adultes présents autour de sujets divers. L'équipe d'animation est chargée de saisir toutes les occasions susceptibles de rendre les jeunes participatifs et réellement acteurs de leurs loisirs : participation à l'aménagement et au rangement des lieux, propositions de sorties et d'activités discutées avec les jeunes.

Si certaines propositions (au côté d'autres plus éducatives permettant une ouverture artistique) peuvent paraître uniquement ludiques, elles sont aptes à fédérer le plus grand nombre et ainsi permettre le lien avec des jeunes (garçons ou filles) issus de milieux sociaux divers. L'ensemble des supports proposés apparaît adapté pour mettre à portée des familles les plus économiquement fragilisées des loisirs de qualité mais aussi pour tendre vers une grande mixité sociale et de genre du public.

A travers ces propositions, l'équipe d'animation crée le contact avec certains jeunes pouvant être en difficulté (sociale, scolaire, comportementale...) et se met ainsi en position d'instaurer un véritable accompagnement au cas où celui-ci deviendrait nécessaire.

L'Accueil Jeunes tend à devenir la plateforme où les animateurs recueillent les idées exprimées par les jeunes et s'appliquent à les exploiter afin de les amener à prendre forme en termes de projets.

Un lien avec l'Accueil de Loisirs Enfant a aussi été créé depuis quelques années. Lors de temps de travail collectif et en préparant les programmes des vacances scolaires en équipe élargie, les animateurs des secteurs Enfants et Jeunes mettent en place des temps partagés par les deux publics. Que ce soit par la tenue d'activités adaptées (culturelles ou sportives), de sorties communes ou simplement d'échanges dans les lieux d'accueil respectifs, les animateurs rassemblent les 9/13 ans autour de différents supports. En constituant des espaces de rencontre et d'échange (entre équipes, enfants, jeunes et parents) et en proposant des temps d'animations aptes à fédérer les 9/13 ans, les équipes visent à faciliter la transition entre les accueils de loisirs Enfants et Jeunes, assurer le renouvellement du public Jeunes et répondre aux attentes des 9/11 ans.

Objectifs généraux

Les objectifs poursuivis par cette action sont multiples.

- Développer des pratiques sportives et initier à de nouvelles disciplines.
- Découvrir des pratiques et événements culturels.
- Proposer un programme attrayant d'activités en investissant les temps libres.
- Responsabiliser les jeunes stagiaires (sensibiliser, mobiliser, favoriser leurs implications dans les projets).
- Constituer un espace de dialogue et de rencontres entre les jeunes mais aussi avec les animateurs.
- Explorer les possibilités offertes par les nouvelles techniques de l'information et de la communication (initiation informatique, navigation sur internet, jeux en réseaux, prévention...).
- Faire naître et soutenir les initiatives des jeunes, aider à l'expression de leurs projets.

III. LES ANIMATEURS : DES PRINCIPES

Les accueils collectifs de mineurs reçoivent des enfants et des adolescents pour pratiquer des loisirs éducatifs et des activités de détente pendant les vacances et les temps d'activités périscolaires. Ce sont des espaces d'éducation qui, en complémentarité avec la famille et l'école, proposent de multiples expériences qui contribuent à leur développement et leur épanouissement.

Au sein de l'accueil de loisirs, le rôle de l'animateur consiste à :

- organiser le « vivre ensemble », créer les conditions pour que les enfants découvrent la vie collective et susciter la participation de chacun au bon fonctionnement du groupe,
- encourager et accompagner la prise de responsabilités tout en veillant à l'épanouissement de chacun,
- assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants et des adolescents qui lui sont confiés,
- organiser des activités ludiques et initier des découvertes tout en privilégiant le jeu,
- impulser et accompagner des projets qui émanent des enfants et des adolescents eux-mêmes,
- accompagner les enfants et les adolescents dans la découverte des ressources de leur territoire et aiguïser leur curiosité.

Être animateur, c'est assumer une fonction qui permet d'agir pour l'enfance par l'éducation, en exerçant un rôle valorisant qui offre l'occasion de partager ses savoirs et ses passions, tout en développant des compétences utiles tout au long de son parcours personnel, social et professionnel

Cette mission éducative suppose des principes ; ces derniers s'appliquent aux animateurs mais également à l'ensemble des acteurs éducatifs d'un territoire. Ils pourraient faire l'objet d'une formation commune autour de la notion de bienveillance.

VALEURS ET DEONTOLOGIE

- Concertation et implication
 - Bienveillance
 - Communication
- Respect des règles de sécurité
- Respect des fonctions et des rôles propres à chacun
- Posture professionnelle adaptée

SAVOIR-ETRE

- Etre dynamique, disponible, motivé, patient, de bonne humeur, souriant.
 - Etre à l'écoute des autres
- Prendre des initiatives (dans le respect du cadre hiérarchique)
 - Respecter tous les intervenants
 - Savoir se remettre en question
 - Communiquer avec les parents
- Communiquer avec tous les acteurs éducatifs

SAVOIRS

- Connaître et maîtriser les différentes consignes de sécurité
- Connaître et maîtriser les techniques d'animation
 - Savoir gérer les animations organisées
- Adapter les activités selon l'âge des enfants

* l'équipe doit être attentive à accompagner les personnels qui arrivent sur la structure, les personnels en remplacement ou les personnels avec des contrats particuliers

SAVOIR-FAIRE

- SAVOIR :
- appliquer les techniques d'animation
 - préparer une séance d'activité
 - évaluer une activité
 - assurer la sécurité physique, affective et morale de l'enfant
 - s'adapter au public et aux imprévus
 - repérer les problèmes d'un enfant
 - répondre aux besoins des enfants
 - respecter les enfants et les règles de vie en groupe

TROISIEME PARTIE
L'ACCUEIL DU MERCREDI

Préambule

Extrait de la fiche conseil complémentarité éducative du plan mercredi

« Le mercredi est un temps essentiel pour les enfants, notamment dans le cadre d'une organisation de la semaine d'école sur 4 jours. Il permet à la fois de se reposer, de réaliser du travail scolaire et surtout d'avoir des activités sportives, culturelles et de découverte de la nature. Le mercredi, les enfants ont plus de temps et de liberté pour le développement de leurs compétences psychosociales afin de trouver sa place dans le groupe et plus tard dans la société, l'acquisition de la citoyenneté et de l'autonomie, la découverte de leur territoire, le réinvestissement des acquis de l'école, le travail sur l'expression, l'estime de soi, la construction de relations riches et diversifiées avec le monde adulte.

Autant d'apports qui s'inscrivent en complémentarité avec les contenus proposés en classe, et viennent donc compléter, prolonger, et ainsi faciliter les apprentissages scolaires. La part du temps scolaire représente environ 10 % de l'année d'un enfant. Les autres temps doivent donc être pensés en harmonie pour permettre aux enfants de consolider les acquis de l'école de manière ludique et d'approfondir leurs connaissances. Le plan mercredi s'inscrit dans cette logique en permettant d'offrir des activités éducatives de qualité notamment aux enfants issus des milieux les plus défavorisés qui n'y ont pas toujours accès. Il est une réponse aux besoins sociaux et aux enjeux éducatifs identifiés et partagés par tous les acteurs (parents, professeurs, animateurs, élus locaux, responsables associatifs...).

Il construit un pont entre le projet d'école ou d'établissement et le projet éducatif de territoire afin d'élaborer pour les élèves de véritables parcours éducatifs incluant tous les temps éducatifs (scolaires, périscolaires et si possible extrascolaires). Ces parcours doivent favoriser, par l'accès à une offre culturelle, sportive et de découverte de la nature de qualité, la réussite éducative, l'émancipation des enfants, des adolescents et des jeunes et leur implication dans la vie de la cité.

Le temps de la scolarité obligatoire est organisé autour du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Ce socle est ce que tout élève doit savoir et maîtriser à la fin de la scolarité obligatoire, c'est-à-dire un ensemble de savoirs fondamentaux qui regroupe des connaissances, des compétences et des valeurs. Le socle est organisé en 5 domaines: - les langages pour penser et communiquer, - les méthodes et outils pour apprendre, - la formation de la personne et du citoyen, - l'observation et la compréhension du monde, - les représentations du monde et l'activité humaine.

Ces domaines de formation constituent une culture commune à laquelle tous les acteurs éducatifs doivent contribuer, notamment les associations qui interviennent sur les temps périscolaires et extrascolaires. De même, les parcours éducatifs développés dans l'Ecole (parcours éducatif de santé, parcours citoyen, parcours d'éducation artistique et culturelle et parcours d'Avenir) peuvent être élaborés et mis en œuvre dans une dynamique mobilisant les différentes ressources du territoire

Le temps périscolaire s'inscrit dans le prolongement direct du temps scolaire. Les projets développés sur ces temps, et les activités qui en découlent doivent nourrir, enrichir les apprentissages des enfants. Les activités périscolaires permettent de prendre en charge un collectif d'enfants pour développer leur savoir-être et leurs savoir-faire, de susciter de l'intérêt et de la curiosité chez les enfants grâce à d'autres manières d'apprendre et de découvrir ».

I. LE MERCREDI A L'ACCUEIL DE LOISIRS ENFANTS

Les mercredis, existe-t-il un meilleur moment pour découvrir et grandir dans un cadre convivial et qui s'adapte aux besoins de chacun? C'est pourquoi l'équipe de l'accueil de loisirs souhaite proposer aux enfants un vrai temps différent, où le rythme s'adapte aux enfants, où ils prennent le temps de vivre, de grandir, de découvrir et de choisir. Mais que serait ce temps sans les copains avec lesquels on partage, on joue, on discute et on participe à des expériences riches et variées, enrichissantes et originales.

1. L'organisation

- **Accueil échelonné de 7h à 10h avec petit déjeuner proposé jusqu'à 8h30** (horaire d'accueil passé de 9h30 à 10h afin de préserver le rythme de l'enfant en donnant, à ceux qui le peuvent, la possibilité de dormir davantage).

Ce moment du petit déjeuner permet à chaque enfant de s'installer à son rythme et offre la possibilité d'un accueil plus individualisé avec les parents. Les animateurs ont également pour mission d'être disponibles auprès de ces derniers pour des informations, des échanges, pour les rassurer, pour entendre leurs questionnements et leurs préoccupations et si besoin faire le lien avec le secteur familles du centre social qui réorientera éventuellement auprès d'autres acteurs sociaux.

L'expérience des vacances d'été 2018 avec la mise en place de manière formalisée d'un référent matin et un soir pour favoriser l'écoute et l'attention des parents devrait être instaurée également sur les mercredis. Ce fonctionnement permettrait également d'avoir un retour des parents sur les nouvelles propositions du mercredi et soutiendrait les efforts réalisés pour les impliquer.

A NOTER : en lien avec la plateforme familles du centre social, la mise en place des petits déj' pour les familles qui permet aux parents et aux enfants de se poser une semaine par période scolaire autour d'un petit déjeuner partagé : l'occasion de se retrouver, de mettre un frein au rythme familial, de se redécouvrir. Egalement un temps de paroles pour parler de ses angoisses, pour poser des questions, pour être rassurés.

Sur le créneau **8h30/10h**, depuis plusieurs années, les enfants bénéficiaient d'activités jeux de société et dessins. Ce fonctionnement ne semblait plus adapté aux enfants avec un manque d'intérêt pour les propositions allant parfois jusqu'à générer des énervements, du bruit, des propos violents et des postures inappropriées. En parallèle, les animateurs se sentaient démunis tant dans le renouvellement des activités à présenter que dans la gestion des situations de conflit de plus en plus fréquentes (c'est d'ailleurs ici un constat partagé par les acteurs éducatifs du territoire blanzinois : enseignants, bénévoles des associations, gestionnaire du restaurant d'enfants, centre social. A noter qu'à l'initiative de l'accueil de loisirs enfants et de la plateforme familles, un travail a été engagé sur le centre social en 2017 avec Epicéa et l'association des médiateurs familiaux de Saône-et-Loire tant en terme de formation de l'équipe que d'interventions directes auprès des enfants et des parents ; cette démarche s'inscrit dans la durée).

L'équipe d'animation a donc souhaité revisiter les modalités de son accueil sur cette tranche horaire. Depuis octobre 2018, pour les primaires, tous les espaces de la maison de quartier sont investis afin de permettre, dès 8h30, de scinder en petits groupes d'enfants, d'offrir le choix des activités incluant l'espace lecture et y compris le droit de ne rien faire. De plus, l'autonomie des enfants est valorisée (même si les animateurs apportent leur présence et leur vigilance sur les questions de sécurité).

▪ **De 10h à 11h30 : activités**

L'équipe d'animation a souhaité revisiter les modalités de la présentation de la journée pour les primaires d'autant que certains enfants ne viennent que le matin.

Un tableau répertorie toutes les activités et les enfants cochent celles auxquelles ils souhaitent participer ; une colonne supplémentaire permet aux enfants de choisir d'aller passer un peu de temps avec les maternels (plus calmes, valorisation du « tutorat ») et une dernière colonne laisse la liberté aux enfants d'écrire leurs propositions (si elles ne peuvent se réaliser, les animateurs s'engagent à la mettre en place sur le mercredi suivant). Cette organisation qui ouvre aussi à la négociation, permet de valoriser l'expression orale mais également de responsabiliser les enfants et d'être centrés sur leurs envies (sans exclure le rôle des animateurs qui est aussi de les amener également sur des découvertes et mettre en place des activités innovantes. L'ambiance y gagne également en sérénité).

- **De 11h30 à 12h : rangement des salles, temps libre et départ pour le restaurant d'enfants (situé juste à côté du centre social)**
- **De 12h à 13h30 : déjeuner** : sur le mercredi et les vacances, les animateurs déjeunent avec les enfants. Ils prennent le temps pour faire du repas un véritable temps éducatif et d'échanges (équilibre alimentaire, découverte de saveurs et de textures, soin, hygiène...mais également partage, respect des autres, écoute...). Les animations après le déjeuner se déclinent plutôt en un temps calme pour les enfants d'âge primaire et avec une sieste pour les maternels. Cependant, depuis octobre 2018, pour les primaires qui le souhaitent et dont l'énergie semble devoir être canalisée afin de permettre de passer un après-midi plus détendu, un temps sportif est proposé.
- **De 14h à 16h30 : activités et si besoin rangement des salles**
- **De 16h30 à 17h15 : goûter**
- **De 17h à 19h : départs échelonnés** avec activités libres mais aussi échanges avec les parents autour du vécu de la journée et prise de consignes particulières pour le mercredi suivant.

ET LE RIEN FAIRE DANS TOUT CELA ?

Ne rien faire est souvent mal vu. Pourtant, c'est une activité vitale. Ce ne sont pas des paresseux qui l'affirment, ce sont les scientifiques ! Si l'on veut vivre longtemps (et heureux), il faut parfois flemmarder un maximum. Une information vitale à ne pas prendre à la légère ! Quand nous ne faisons rien, notre cerveau se met en mode « par défaut » : il fait le tri entre toutes les informations dont il dispose. Et ça, c'est absolument nécessaire.

Alors qu'en est-il en accueil de loisirs ? Entre pression des parents et « sur-demandes » des enfants, il appartient aux animateurs de redorer l'image de ces moments où l'enfant peut « buller » en offrant aux enfants des espaces de « zénitude » mais également en rassurant les parents : l'enfant apprend aussi même quand il ne fait rien. Cet état d'esprit serait à partager avec tous les acteurs du territoire blanzinois.

A souligner.

Le plan mercredi s'adresse à tous les enfants et en particulier à ceux qui ne bénéficient pas des conditions optimum pour accéder au monde culturel et de loisirs. Blanzly, dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse en cours de renouvellement souhaite développer l'accueil d'enfants en situation de handicap au centre de loisirs, en lien avec la plateforme familles. Une action est déjà menée avec le service Petite Enfance avec un accueil d'enfants handicapés en milieu ordinaire mais il est nécessaire de compléter cette offre, notamment pour les loisirs et toujours en lien avec la plateforme familles du centre social.

« Le handicap est un évènement ordinaire de la vie » dit Patrick Gohet (Président du Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées et Inspecteur Général des Affaires Sociales) ; « le dire et le redire, c'est s'imprégner d'une réalité qui concerne tout le monde, c'est un problème de société, ce n'est pas uniquement un problème de spécialistes ». Il faut entrer dans la relation, cultiver la rencontre, créer des passerelles de communication pour faire tomber les peurs ; c'est un rapport inhabituel qui s'oppose à la culture de la performance et qui demande de se remettre en question. Pour que la singularité de chacun soit une richesse pour tous, il faut désamorcer les inquiétudes car si l'on pas de connaissance objective et rationnelle du handicap, on développe des croyances et de fausses idées, et donc une image négative du handicap, ressentie comme une injustice, ce qui surajoute au handicap : c'est le sur-handicap.

La personne handicapée est en recherche perpétuelle de « l'estime de soi » et plus encore de « l'estime des autres » dans ses actions et son vécu quotidien. Ce sont la proximité et l'échange qui permettent la mutuelle connaissance et la reconnaissance de l'autre. Pour modifier le regard, il faut installer la confiance dans l'échange, la connaissance, l'explication. Il faut proposer des rencontres décomplexées qui permettent les ajustements. Ainsi, il s'agit de lancer des passerelles entre la vie ordinaire et le monde spécialisé, pour ne pas créer de milieu étanche autour de la personne handicapée et si dire selon une expression québécoise « il est autrement capable ».

Le handicap, c'est aussi l'implication des familles.

Etre parent, c'est une formidable aventure à travers laquelle les enfants acquièrent leur autonomie, leur indépendance et la capacité à bâtir leur projet de vie. Etre parent d'enfant handicapé, c'est une aventure très particulière, un défi où s'entrecroisent une lutte continue et de grandes satisfactions lorsque les frontières de la dépendance reculent et que l'on rencontre la confiance des autres. Etre parent d'un enfant avec un handicap, c'est une singularité de conditions qui rend soudain une famille incomparable aux autres. L'enfant existe avant le handicap et non pas à travers ou derrière, et les parents sont avant tout des parents et pas seulement des parents d'enfant handicapé. Mais ce sont aussi des parents qui souffrent : blessure narcissique, sentiment d'avoir « raté quelque chose », responsabilité, culpabilité. Des parents qui entendent « l'irrecevable » et qui ont besoin, à partir de cet instant, d'un environnement chaleureux pour ne pas s'isoler, ne pas se replier sur eux-mêmes, de modérer les tentations d'agressivité ou de provocation envers les « normaux » pour supporter le regard souvent jugeant, questionnant, pour ne pas rejeter l'enfant ou le surprotéger.

Entre la distance entre l'enfant idéal et l'enfant réel tel qu'il se présente, entre le marathon des parents entre administratif, droits, rendez-vous, travail, scolarisation, perspectives de vie, les parents mènent un combat quotidien. Mais le combat de tous les jours, ne serait-il pas de se battre contre les préjugés, de se battre contre la perception que le regard des autres porte sur l'enfant et sa famille, ne serait-ce pas le combat contre les représentations négatives du handicap ?

Inviter les parents, les familles à s'appuyer sur ce qu'ils savent, sur ce qu'ils ont appris au contact de leur enfant (petit, adolescent, jeunes adulte ou adulte), sur ce qu'ils ont hérité de leur culture, est une manière de reconnaître la validité et la fonction de leur mode d'être avec leur enfant. Confortés dans leur propre savoir de parents, ils sont plus ouverts à l'environnement. Un travail de communication sur les compétences des enfants peut se mettre en place afin « d'éduquer » le regard de l'autre, de l'amener à modifier sa compréhension et son approche du handicap, en somme à modifier la représentation et la perception du handicap, à changer le regard ».

2. Les actions.

FINALITE : FAVORISER LE BIEN-ETRE ET L'EPANOUISSEMENT DE L'ENFANT.

Les objectifs

<p>Les mercredis sport</p> <p><i>Les objectifs partagés accueil de loisirs et apprentissage scolaires</i></p>	<p>Tous les mercredis matins, maternels et primaires auront le choix de participer ou non à une activité sportive, soit proposé par les animateurs, soit en lien avec une association ou un intervenant extérieur.</p>	
<p>Mettre en place des repères spatiaux et temporaux</p> <p>Apprendre l'autonomie</p> <p>Perfectionner sa motricité</p> <p>Développer son aisance personnelle</p> <p>Bien se connaître</p> <p>Connaître les autres et les respecter</p> <p>Apprendre le sens de l'effort</p> <p>Apprendre la responsabilité</p> <p>Acquérir confiance en soi</p> <p>Eduquer à la sécurité</p> <p>S'adapter à l'environnement</p> <p>Encourager la coopération</p> <p>Promouvoir le vivre ensemble</p>		<p><u>Les partenaires</u></p> <p>Associations blanzynois.</p> <p>Clubs blanzynois.</p> <p>Associations du bassin minier (plus ponctuellement)</p> <p>Intervenants Nap qui souhaiteraient se mobiliser dans un autre cadre.</p> <p>Autres personnes ressources.</p>
<p>Une action passerelle : la fête du sport en 2019</p>		

<p>Les mercredis culture</p> <p><i>Les objectifs partagés accueil de loisirs et apprentissage scolaires</i></p>	<p>Au minimum une fois par mois, favoriser l'accès à la culture pour tous.</p> <p>Bibliothèque</p> <p>Arts plastiques</p> <p>Cinéma</p> <p>Théâtre</p> <p>Expositions</p> <p>Découverte du patrimoine local</p> <p>Initiation musicale /chants</p> <p>Danse</p>	
<p>Eveiller la curiosité intellectuelle</p> <p>Enrichir la culture personnelle</p> <p>Développer l'esprit critique</p> <p>Faire travailler la mémoire (notamment chants et chorale)</p> <p>Installer une cohésion de groupe</p>		<p><u>Les partenaires</u></p> <p>Ecole de musique municipale</p> <p>Médiathèque</p> <p>Epn</p> <p>Habitants ressources</p> <p>IUT du Creusot</p> <p>Associations blanzynois</p> <p>Salles de spectacles</p>
<p>Une action passerelle en 2019 : la fête des arts</p>		

<p>Les mercredis loisirs</p> <p><i>Les objectifs partagés accueil de loisirs et apprentissages scolaires</i></p>	<p>Pour que les enfants puissent s’amuser, se divertir et partager des moments agréables entre copains et avec l’équipe d’animation. Mais également, s’ouvrir au monde qui les entoure, aller à la rencontre des autres et prendre du plaisir....</p> <p style="text-align: center;">Grands jeux Jeux de réflexion/de stratégie Se promener, se balader Jeux collectifs Jeux de société Rencontres intergénérationnelles (rpa, accueil jeunes, multi accueil...) Ateliers créatifs Jeux d’imitation Ateliers cuisine Jeux de construction Ateliers bricolage Ateliers scientifiques Jardinage</p>	
<p>Développer l’imaginaire</p>		<p><u>Les partenaires</u></p>
<p>aUTRE</p>		
<p>Développer la concentration</p>		<p>Résidence Autonomie</p>
<p>S’ouvrir à l’art</p>		<p>Multi-accueil</p>
<p>S’amuser</p>		<p>Accueil de jour</p>
		<p>Ludothèque</p> <p>Habitants ressources</p> <p>Clubs et associations blanzynois.</p> <p>Autres accueils de loisirs</p>
<p>Une action passerelles en 2019 : la fête des créations en lien avec le secteur familles, un samedi après-midi</p>		

II. LE MERCREDI A L’ACCUEIL DE LOISIRS ADOS

L’équipe d’animation a souhaité depuis 2017, revisiter l’accueil des mercredis après-midi en instituant un programme d’activités plus formalisé avec une offre diversifiée permettant le choix pour les jeunes. Ce programme affiché au foyer d’accueil et posté sur la page Facebook de l’espace jeunes, allie activités sportives, découvertes culturelles et artistiques (notamment en lien avec la médiathèque de Blanzly), sorties, ateliers créatifs (souvent en lien avec des intervenants). La présence du public féminin est largement recherchée.

Les mercredis sont également l’occasion de voir se développer des projets en lien avec des partenaires.

- Ainsi, avec la Régie des Quartiers du bassin minier, divers ateliers sont proposés autour de toutes les formes d’art (culinaire, graphique).
- Les actions « Promeneurs du Net » et « Pass’ santé jeunes » sont également développées les mercredis après-midi.
- Le conseil de l’espace, instance consultative de l’espace jeunes (fonctionnement, actions, suggestions), se réunit une fois par période. Ouvert à tous, il permet à chacun de se mobiliser. Il est également le support à la construction de partenariats divers, le Pedit en sera un levier.

La saison 2018/2019 devrait voir se mettre en place d’autres formes de travail en direction des jeunes. Tout en privilégiant les demandes du public, il s’agit aussi pour l’équipe d’animateurs, de se remobiliser sur le sens donné à l’animation et de reconstituer un socle de propositions innovantes et variées venant compléter les besoins des jeunes. Le Pedit pourrait être là aussi, un levier à une co-construction, notamment pour optimiser la participation du public féminin.

LA SECURITE DES ENFANTS ET DES JEUNES

Le PPMS reste à mettre en place sur le centre social. Une procédure d’alerte concertée entre écoles et accueils collectifs de mineurs serait également à réaliser.

QUATRIEME PARTIE
FONCTIONNEMENT ET
PERSPECTIVES

I. LE COMITE DE PILOTAGE

Il est constitué de représentants de l'Education Nationale, de la Caf, du monde associatif, des services municipaux, des parents avec un pilotage par les élus (Monsieur Le Maire et l'élue en charge de la politique familiale et de la vie éducative).

Il devrait être complété par un comité technique plus opérationnels ; des rencontres ponctuelles entre les acteurs concernés par des actions spécifiques seront également prévues.

II. LE PLAN DE FORMATION

Différentes thématiques émergent dans les différents services ou institutions (rythme familial, développement de l'enfant, burn-out parental, gestion des conflits, violences verbales et physiques, addiction aux écrans, prévention santé, posture professionnelle d'accueil et de bienveillance, implication des parents).

Un travail sur des règles de vie commune entre les différents temps (périscolaire, repas, écoles) serait également à mettre en place.

L'année 2019 permettra de préciser ce premier diagnostic et ainsi d'élaborer un plan de formation.

III. LA COMMUNICATION

Un travail de lisibilité des actions, de même que le renouvellement des supports et des vecteurs de communication en direction des parents seront à imaginer.

IV. LES CRITERES D'EVALUATION

LE CADRE GENERAL

	Objectifs opérationnels	Indicateurs d'évaluation	Résultats obtenus	Points forts	Points faibles	Pistes d'amélioration possible
Organisation	Accès aux activités	<ul style="list-style-type: none"> - Participation financière des familles. - Accessibilité aux enfants en situation de handicap et modalités de prise en compte des PAI. - Fréquentation des familles et analyse des quotients. 				
	Aménagements et locaux	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité suffisante des locaux. - Utilisation des locaux scolaires. - Organisation du partage des autres locaux. - Mutualisation des équipements et du matériel pédagogique ou scolaire. 				
	Communication aux familles	<ul style="list-style-type: none"> - Type de communication faite aux familles. - Organisations de manifestations et / ou de rencontres. - Valorisation des réalisations des enfants. 				
Contenu	Activités proposées	<ul style="list-style-type: none"> - Offres d'activités conformes aux besoins / envies des enfants et adaptées aux tranches d'âges. - Diversité de l'offre : équilibre entre les différents domaines d'activités et possibilité pour les enfants d'organiser son temps libre pour jouer ou pour ne rien faire. - Prise en compte et / ou complémentarité avec les projets d'écoles ou de classes. 				
	Aménagement du temps de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation des temps de transition entre les différentes activités. - Adaptation des séances d'animation en fonction des besoins des enfants 				

	Intervenants / partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Taux d'encadrement adapté à l'âge des enfants et à la nature des activités proposées - Qualification des intervenants (connaissance du public et techniques d'animation) - Plan de formation - Mobilisation des ressources locales (associations, équipements culturels) - Pluralité des intervenants (bénévoles, salariés, enseignants, prestataires, personnels municipaux). - Modalités de conventionnement avec les bénévoles. - Possibilité de remplacement en cas d'absence d'un intervenant. 				
Pilotage	Modalités du pilotage	Le comité se réunit régulièrement. Il se constitue comme un véritable lieu d'échanges entre les membres. Il est organisé de façon à ce que l'avis des enfants et des jeunes soit pris en compte.				
	Impact du Pedit	<ul style="list-style-type: none"> - Partenariat avec d'autres communes. - Impact sur le tissu associatif local. - Initiatives sur l'articulation entre activités scolaires et périscolaires. 				
	Coût financier	<ul style="list-style-type: none"> - Coût pour la collectivité. - Mobilisation de financements partenariaux (Caf...). 				

LES OBJECTIFS

Objectif général	Objectifs opérationnels	Actions	Indicateurs opérationnels	Indicateurs qualitatifs
Assurer le bien-être des enfants et des parents	Repenser l'organisation des espaces.			
	Offrir aux enfants la possibilité de faire ses choix et d'expérimenter.			
	Repenser l'accueil des familles et favoriser leur implication.			

Favoriser la réussite éducative, l'accès à la citoyenneté et à l'autonomie	Accompagner l'enfant dans son parcours citoyen.			
	Développer l'autonomie de l'enfant.			
	Favoriser l'ouverture artistique, culturelle, sportive et scientifique.			
	Développer des passerelles aux âges de transition			
	Renforcer la qualité de l'accueil			

Pour conclure, au travers du plan mercredi, la saison 2018/2019 permettra de réinventer des modes de fonctionnement entre les services et institutions et de renforcer le maillage entre tous les acteurs socio-éducatifs du territoire.